Déclarations des élus du SNAP au CSE Auvergne Rhône-Alpes du 27 mars 2024

Les élus SNAP sont intervenus en début de séance pour alerter la Direction sur les messages de nos tutelles concernant notre vigilance en matière de sécurité.

Pour nous, France travail reste l'un des derniers services publics à recevoir nos concitoyens sans rendez-vous. A ce titre, nous souhaitons que ce sujet ne fasse pas seulement l'objet d'un visuel intranet mais qu'il soit abordé lors de réunions de services et/ou d'équipes, de manière à ce que chaque agent se sente acteur de la sécurité. Nous demandons qu'un état des lieux des formations sécurité réalisées ou restantes à faire soit présenté lors du prochain CSE.

Quelle mesure prend la direction pour assurer la sécurité de ses agents, particulièrement sur les évènements mobilisant du public, dans les murs et hors les murs ?

Les élus SNAP s'inquiètent du coup de rabot de 10 milliards sur les finances publiques annoncé par le ministre de l'économie la semaine passée.

Si la subvention à France Travail reste celle prévue pour 2024 avec 1,35 milliards d'euros au total (100 millions de plus qu'en 2023), l'établissement devra faire le deuil de 600 millions sur les 3 années suivantes, c'est-à-dire se passer des 100, 200 et 300 millions d'augmentations de budget prévues chaque année de 2025 à 2027 pour mener à bien la transition vers le plein emploi.

Pour nous, les coupes budgétaires dans la subvention versée à France Travail_sont injustifiées, et interrogent sur l'atteinte des objectifs fixés par la feuille de route du nouveau DG.

Les élus SNAP font le constat que la négociation entre l'État et le conseil régional sur le PACTE/ PIC en Auvergne-Rhône-Alpes se termine par un échec, les services de la ministre du travail et le président de la région ARA n'ayant pu trouver un accord.

Quelles sont les conséquences immédiates sur l'organisation du travail à France Travail ARA , sachant qu'il y a urgence à pouvoir financer des formations pour les DE?

La mise en œuvre de ce dispositif va-t-elle s'organiser comme les années précédentes ?

Quand pourrons-nous prescrire des formations aux demandeurs d'emploi sur ces financements ?

Les collègues qui officiaient sur cette mission jusqu'à fin décembre 2023 voient-ils tous leur mission prolongée de facto ?